

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

85/060 du 29/01/85

DECRET N° /INTERFPPS-DGTFP-DFP.22027
portant intégration et nomination de Monsieur
MAVOUNGOU Julien dans les cadres de la catégorie
A hiérarchie I des Services Techniques (Labora-
toire des Mines).-

LE PREMIER MINISTRE

VISAS :

D.G.B.

D.G.F.

- ✓u la constitution du 8 Juillet 1979 ;
✓u l'Ordonnance n° 019/84 du 23.9.1984 portant modification de
certaines dispositions de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
✓u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des Fonction-
naires ;
✓u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1956 fixant le règlement sur la sol-
de des Fonctionnaires ;
✓u le décret n° 60/90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des ca-
dres de la catégorie A-I des Services Techniques ;
✓u le décret 64/62 du 25.2.1964 portant modification du décret n°
60-90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des
Services Techniques ;
✓u le décret 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunéra-
tions des Fonctionnaires ;
✓u le décret 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des
diverses catégories des cadres ;
✓u le décret 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiéran-
chies des cadres créés par la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général
des Fonctionnaires ;
✓u le décret 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la
révocation des Fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
✓u le décret 63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les
Fonctionnaires Stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
✓u le décret 67/80 du 24.2.1967 Règlementant la prise d'effet du
point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations,
intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
✓u le décret 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dis-
positions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements in-
diciaires des Fonctionnaires ;
✓u le décret 84/856 du 8.8.1984 portant nomination du Premier Minis-
tre ;
✓u le décret 84/858 du 13.8.1984 portant nomination des Membres du
Gouvernement ;
✓u le décret 84/860 du 20.8.1984 portant organisation des intérim
des Membres du Gouvernement ;
✓u l'Attestation de fin d'Etudes n° 2926/MEN.DGBOC/DOB du 28.7.1984 ;
✓u le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

DECRETE :

ARTICLE 1ER.—En application des dispositions combinées des décrets n°s 60/90
du 3.3.1960 et 64/62 du 25.2.1964 susvisés, Monsieur MAVOUNGOU Julien né
vers 1957 à Doungou, titulaire du Diplôme d'Ingénieur d'Etat (Energétique)
obtenu à l'Institut National de Conic Mécanique BOUMERDES-ALGER (Algerie)
est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services
Techniques (Laboratoire des Mines) et nommé au grade d'Ingénieur Principi-
des Techniques Industrielles Stagiaire, indice 710.

.../...

YJ

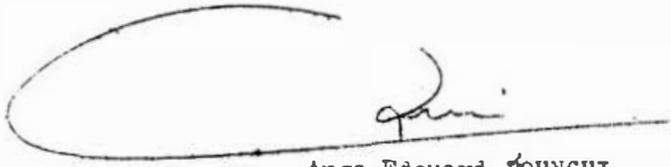
ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 29 Janvier 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique,



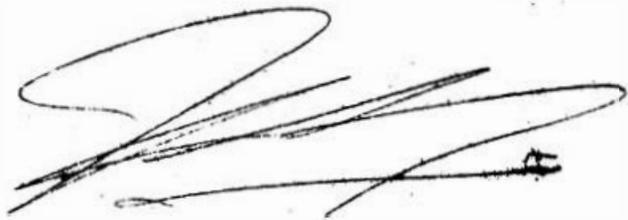
Ange-Eduard FOUNGUI.-



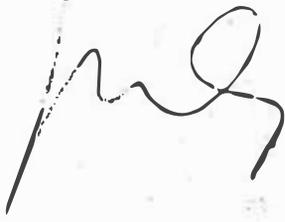
ELENCA NGAPORO.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la fonction Publique et de la Prévoyance Sociale

Le Ministre des Finances et du Budget



ITINI OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.-



Fernard COMBO MATSIOKA.-

AMPLIATIONS :

- JCRPC1
- DGTFP/DFP3
- DFP/PST.....1
- DGB.....3
- DCF.....1
- MEH.....2
- DCSSIER3
- INTERESSE1
- SGG/BC.....2

